Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX177 · ANNEXES DÉDIÉES

Les négociations de Pharaon : analyse des quatre compromis

Lors de la quatrième plaie, Pharaon propose : « Allez, offrez des sacrifices à votre Dieu dans le pays. » (Exode 8.21). Cette proposition reconnaît…

LECTURE
14 min

RÉFÉRENCES
16

LIVRES CITÉS
1

PUBLIÉE
09/11/2026

MISE À JOUR
09/11/2026

SOURCE
https://schilo.org/anx177-les-negociations-de-pharaon-analyse-des-quatre-compromis/

EXPORTÉE LE
09/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

3.1. Le premier compromis : sacrifier sans quitter l’Égypte 2
3.2. Le deuxième compromis : partir sans trop s’éloigner 2
3.3. Le troisième compromis : laisser partir les hommes 3
3.4. Le quatrième compromis : partir sans les troupeaux 3
3.5. Tableau récapitulatif des compromis 4
3.6. Les compromis et la souveraineté divine 4
3.7. La fidélité de Moïse à la mission reçue 5
3.8. La délivrance finale et l’abandon des restrictions 5
3.9. Conclusion de l’annexe 6
Lexique 7

3.1. Le premier compromis : sacrifier sans quitter l’Égypte

Lors de la quatrième plaie, Pharaon propose :

« Allez, offrez des sacrifices à votre Dieu dans le pays. » (Exode 8.21).

Cette proposition reconnaît partiellement la demande religieuse des Israélites.

Cependant, elle refuse leur départ.

Pharaon souhaite autoriser le culte tout en conservant le peuple sous son autorité.

Moïse rejette cette solution.

Il invoque les difficultés que pourraient provoquer les sacrifices accomplis devant les Égyptiens.

Il rappelle également la nécessité de se rendre dans le désert selon les instructions divines (Exode 8.22-23).

Le premier compromis porte donc sur le lieu du culte.

Il révèle que Pharaon cherche à maintenir la pratique religieuse dans les limites fixées par son pouvoir.

3.2. Le deuxième compromis : partir sans trop s’éloigner

Pharaon propose ensuite :

« Je vous laisserai aller, pour offrir à l’Éternel, votre Dieu, des sacrifices dans le désert ; seulement, ne vous éloignez pas, en y allant. » (Exode 8.24).

Cette seconde concession semble plus importante.

Le souverain accepte désormais le principe d’un déplacement hors des lieux habités.

Cependant, il impose une restriction.

Les Israélites ne doivent pas s’éloigner excessivement.

Cette exigence permettrait à Pharaon de conserver une influence sur leur déplacement.

Moïse accepte d’intercéder, mais avertit le souverain de ne plus revenir sur sa promesse.

La disparition du fléau révèle cependant que Pharaon n’a pas véritablement renoncé à son refus.

Il endurcit de nouveau son cœur (Exode 8.28).

3.3. Le troisième compromis : laisser partir les hommes

Lors de la huitième plaie, Pharaon demande :

« Qui sont ceux qui iront ? » (Exode 10.8).

Moïse répond que le peuple doit partir avec ses jeunes gens, ses vieillards, ses fils, ses filles et ses troupeaux (Exode 10.9).

Pharaon refuse cette demande.

Il propose que seuls les hommes puissent se rendre au désert (Exode 10.10-11).

Cette restriction possède une portée considérable.

Le départ des hommes sans leurs familles ne correspond pas à la libération de l’ensemble du peuple.

Il permettrait également de maintenir en Égypte des personnes dont la présence pourrait garantir le retour des travailleurs.

Cette dernière conséquence constitue une déduction politique plausible, mais le texte ne l’énonce pas explicitement.

La réponse de Moïse montre que le service de l’Éternel concerne toute la communauté.

Les femmes, les enfants et les anciens ne peuvent être exclus du départ.

3.4. Le quatrième compromis : partir sans les troupeaux

Après la neuvième plaie, Pharaon accepte que les familles partent, mais il exige que les troupeaux demeurent en Égypte.

Il déclare :

« Allez, servez l’Éternel ; seulement, que vos brebis et vos bœufs restent, et que vos enfants aillent avec vous. » (Exode 10.24).

Cette proposition représente une nouvelle concession.

Pharaon accepte désormais le départ des familles.

Cependant, il souhaite conserver les animaux.

Moïse refuse cette restriction.

Il explique que les Israélites auront besoin de leurs troupeaux pour offrir des sacrifices à l’Éternel.

Il ajoute :

« Nos troupeaux iront avec nous, et il ne restera pas un ongle. » (Exode 10.26).

Cette déclaration souligne le caractère complet de la libération demandée.

Moïse ne peut accepter de laisser les animaux en Égypte, car ils appartiennent aux ressources nécessaires au culte et au départ du peuple.

3.5. Tableau récapitulatif des compromis

COMPROMIS	RÉFÉRENCE	CONCESSION ACCORDÉE	ÉLÉMENT CONSERVÉ SOUS LE CONTRÔLE DE PHARAON	RÉPONSE DE MOÏSE
Sacrifier en Égypte	Exode 8.21	Autorisation du culte	Territoire et population	Refus
Partir sans trop s’éloigner	Exode 8.24	Déplacement dans le désert	Limitation de la distance	Avertissement et intercession
Laisser partir les hommes	Exode 10.8-11	Départ des hommes	Femmes et enfants	Refus
Laisser partir les familles sans les troupeaux	Exode 10.24-26	Départ des familles	Animaux et ressources	Refus

Le tableau révèle une progression.

Pharaon accepte successivement des concessions plus importantes.

Cependant, chaque proposition comporte une restriction destinée à préserver une partie de son autorité.

La résistance ne disparaît donc pas.

Elle change de forme.

3.6. Les compromis et la souveraineté divine

Les négociations révèlent que Pharaon considère encore la libération d’Israël comme une décision relevant de son autorité.

Il cherche à déterminer les conditions du départ.

Cependant, l’Éternel avait déjà annoncé sa volonté.

Le peuple devait être libéré pour le servir.

La confrontation porte donc sur une question fondamentale : qui possède l’autorité ultime sur Israël ?

Pharaon revendique cette autorité en raison de sa position politique.

Dieu affirme que le peuple lui appartient.

Exode 4.22 présente Israël comme son fils premier-né.

Exode 6.7 annonce :

« Je vous prendrai pour mon peuple, je serai votre Dieu. »

Les compromis proposés par Pharaon ne peuvent résoudre cette opposition.

Ils cherchent à maintenir une domination que Dieu a décidé de faire cesser.

3.7. La fidélité de Moïse à la mission reçue

Moïse refuse les restrictions parce qu'il demeure fidèle à sa mission.

Il ne représente pas simplement les intérêts politiques d'une population opprimée.

Il agit comme le messager de l'Éternel.

Sa responsabilité consiste à transmettre la parole divine sans en modifier les exigences.

Cette fidélité apparaît dès son appel.

Dieu lui annonce qu'il conduira Israël hors d'Égypte (Exode 3.10).

Il lui révèle également que Pharaon résistera à cette demande (Exode 3.19).

Moïse doit donc persévérer malgré les refus et les concessions trompeuses.

Sa conduite révèle que la fidélité à Dieu peut exiger de refuser des solutions apparemment favorables lorsqu'elles contredisent l'ordre reçu.

3.8. La délivrance finale et l'abandon des restrictions

Après la dixième plaie, Pharaon appelle Moïse et Aaron.

Il leur ordonne de quitter l'Égypte avec les Israélites.

Il déclare :

« Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, vous et les enfants d'Israël. Allez, servez l'Éternel, comme vous l'avez dit. » (Exode 12.31).

Il ajoute :

« Prenez vos brebis et vos bœufs, comme vous l'avez dit. » (Exode 12.32).

Les restrictions précédentes sont ainsi abandonnées.

Le peuple peut partir avec ses familles et ses troupeaux.

Cette évolution confirme que la délivrance n'est pas le résultat d'un compromis intermédiaire.

Elle intervient après le jugement décisif annoncé par Dieu.

Cependant, le récit montrera que Pharaon reviendra encore sur sa décision et poursuivra les Israélites jusqu'à la mer (Exode 14.5-9).

La libération définitive nécessitera donc une nouvelle manifestation de la puissance divine.

3.9. Conclusion de l’annexe

Les quatre compromis proposés par Pharaon révèlent la progression de sa résistance.

Le souverain commence par refuser tout départ.

Il accepte ensuite certaines concessions religieuses, puis envisage des déplacements limités.

Il propose enfin de libérer une partie de la population ou de retenir les troupeaux.

Ces négociations montrent qu’il cherche constamment à conserver un élément de domination.

Moïse refuse les restrictions parce qu’elles ne correspondent pas à la volonté divine.

La délivrance d’Israël ne peut être réduite à une autorisation partielle de pratiquer un culte.

Elle implique la fin de la servitude et la liberté de servir l’Éternel selon ses instructions.

La quatrième plaie inaugure cette série de négociations.

Elle révèle que l’opposition à Dieu peut prendre la forme de concessions apparemment raisonnables, mais incompatibles avec l’obéissance véritable.

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX176 - La distinction entre Israël et l'Égypte au cours des dix plaies https://schilo.org/anx176-la-distinction-entre-israel-et-legypte-au-cours-des-dix-plaies/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX178 - La quatrième plaie et les croyances religieuses de l'Égypte ancienne https://schilo.org/anx178-la-quatrieme-plaie-et-les-croyances-religieuses-de-legypte-ancienne/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx177-les-negociations-de-pharaon-analyse-des-quatre-compromis/, exportée le 09/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.